

Sommaire

- **I. Résumé** Erreur ! Source du renvoi introuvable.
- **II. Approche générale de la notation ESG**
 - a) Philosophie de Moneta AM en matière de notation extra-financière (ESG)
 - b) Fonds appliquant la notation VIDA et méthodes de calcul associées
 - c) Indices de référence VIDA et méthodes de calcul associées
 - d) Organisation encadrant la notation ESG
- **III. Objectifs fixés**
 - a) Objectifs au niveau des fonds gérés par Moneta AM
 - b) Taux de couverture de la notation Moneta VIDA
 - d) Fréquence de mise à jour de la notation Moneta VIDA
- **IV. Système de notation ESG interne « Moneta VIDA »**
 - a) Moneta VIDA : cadre de la notation détaillée
 - b) Moneta VIDA : cadre de la notation simplifiée
 - c) Moneta VIDA : modèle de notation des OPC
 - d) Application des notes en fonction des types d'instruments
 - e) Impact de la notation VIDA sur les valorisations et le process de gestion
- **V. Investissement durable sur le plan environnemental au sens de l'article 2(17) du Règlement SFDR**
- **VI. Données et méthodes : sources, limites, due diligence**
 - a) Sources et traitement des données
 - b) Limites aux méthodes et aux données
 - c) Diligence raisonnable

I. Résumé

Afin de systématiser l'analyse des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») et de formaliser son approche, Moneta Asset Management (« Moneta AM ») a développé son propre système de notation ESG, appelé « **Moneta VIDA** » (pour **Valorisation des Indicateurs de Durabilité de l'Activité**).

Moneta VIDA a pour objectif de guider l'analyse des enjeux ESG des sociétés pouvant être bénéficiaires d'investissements. Concrètement, une grille de notation couvrant les trois dimensions E, S et G a été mise en place ; au sein de chacune d'entre elles, différents piliers ont été retenus et sont étudiés au travers de critères, eux-mêmes analysés via des indicateurs à la fois quantitatifs et qualitatifs. Les Principales Incidences Négatives (PIN) (incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité) font notamment partie des indicateurs retenus dans la grille.

Cette grille permet d'encadrer l'analyse ESG, sans la limiter : tout facteur d'opportunité ou de risque non représenté dans la grille mais pertinent pour l'émetteur concerné peut venir influencer sa notation, au travers notamment d'un système de bonus/malus par pilier. La note finale correspond à l'agrégation des notes des piliers ; leurs pondérations respectives sont modulées en fonction de l'importance relative de chacun d'entre eux (par exemple, pour un acteur industriel fortement émetteur de CO₂, l'Equipe de Gestion choisit de surpondérer la note Environnementale).

Cette démarche permet d'avoir une prise en compte ordonnée de l'ESG au sein de notre process d'analyse fondamentale : les informations ayant une matérialité financière sont, dans la mesure du possible, retranscrites au sein de nos hypothèses de valorisation. En ce sens, l'intégration de la fonction « Analyse extra-financière » au sein de la fonction « Analyse fondamentale » permet une véritable intégration de l'ESG dans le travail de recherche et le process de gestion.

In fine, ce travail d'analyse, via le système de notation « Moneta VIDA », permet de juger le profil ESG de chaque société : cela constitue un critère additionnel employé dans la sélection de valeurs et complète les critères traditionnellement employés par l'Equipe de Gestion. Ainsi, la sélection de valeurs s'appuie sur les quatre critères suivants :

- **1)** la valorisation (*étudiée au travers des modèles de valorisation propriétaires*)
- **2)** le niveau de risque (*étudié au travers de l'analyse des risques*)
- **3)** la liquidité du titre (*appréciée à l'aide des données de marché*)
- **4)** le profil ESG (*étudié au travers de la notation VIDA*)

Au niveau des portefeuilles et des indices de référence utilisés pour l'ESG, nommés « Indices de référence VIDA », Moneta AM s'est fixé deux objectifs principaux :

- **1) Maintenir une note ESG supérieure à celle de l'Indice de référence VIDA retenu** : cette contrainte vise à orienter la sélection de valeurs vers des sociétés présentant des profils ESG de meilleure qualité relativement à la moyenne du marché (représenté par l'Indice de référence VIDA retenu).
- **2) Maintenir une proportion minimale d'investissements couverts par la notation Moneta VIDA** : cette contrainte assure qu'une proportion satisfaisante de sociétés soient étudiées sous l'angle ESG et ainsi que les notes des fonds et Indices de référence VIDA soient représentatives des situations extra-financières effectivement observées.

Il est précisé que les Indices de référence VIDA ne tiennent pas compte de critères ESG dans leur composition et leur pondération.

In fine, la présente Politique a pour objet :

- **1) d'intégrer les risques de durabilité dans la décision d'investissement**
- **2) de tenir compte des Principales Incidences Négatives sur les facteurs de durabilité**

Fonds concernés :

- **Moneta Multi Caps** | Indice de référence VIDA : SBF 120
- **Moneta Long Short** | Indice de référence VIDA : indice composite
- **Moneta Micro Entreprises** | Indice de référence VIDA : SBF 120
- **MME 2026** | Indice de référence VIDA : SBF 120
- **MME 2027** | Indice de référence VIDA : SBF 120

II. Approche générale de la notation ESG

a) Philosophie de Moneta AM en matière de notation extra-financière (ESG)

Moneta AM revendique une gestion multicaps et résolument pragmatique. C'est dans cet état d'esprit que les critères ESG ont été retenus dans le système de notation ESG « Moneta VIDA », en s'attachant à évaluer les entreprises sous l'angle 1) des principes, c'est-à-dire l'intérêt de la Société civile, et 2) de la matérialité financière, c'est-à-dire le risque in fine pour les entreprises mais aussi les opportunités qui s'offrent à elles.

Sans être exhaustifs, les critères entrant dans la notation « Moneta VIDA » ont pour objectif de balayer les sujets jugés essentiels sur les trois dimensions de l'ESG. Ces critères sont donc un guide de l'analyse extra-financière menée par l'Equipe de Gestion mais ne sauraient en limiter son périmètre : tout sujet matériel identifié lors des investigations est intégré dans la réflexion et la définition de la note finale.

Fidèles à son attitude d'investisseurs aimant sortir des sentiers battus, Moneta AM n'hésite pas à prendre des positions tranchées, parfois à contre-courant de l'opinion dominante, et souvent basées sur sa propre expérience d'investisseurs : par exemple, là où il est généralement admis qu'un administrateur ne doit pas multiplier les mandats dans les Conseils de sociétés cotées, Moneta AM estime qu'un administrateur disposant de plusieurs mandats a davantage d'expérience et d'indépendance d'esprit que le titulaire d'un seul mandat. Il sera ainsi davantage susceptible d'affirmer son opinion face à ses pairs et aux dirigeants.

Afin de ne pas pénaliser les petites sociétés qui ne sont pas toutes équipées pour produire des publications extra-financières leur permettant de prétendre aux meilleures notes auprès de prestataires externes, Moneta AM s'efforce de donner des notes correspondant à sa perception des problématiques ESG chez ces émetteurs.

En résumé, Moneta AM s'attache à répliquer ses méthodes appliquées à l'analyse financière dans l'analyse extra-financière : l'Equipe de Gestion opère ainsi une analyse discrétionnaire, basée sur approche rigoureuse, avec une indépendance d'esprit et une absence de dogmatisme.

b) Fonds appliquant la notation VIDA et méthodes de calcul associées

Les fonds suivants appliquent la notation VIDA dans l'analyse des sociétés bénéficiaires d'investissements :

- Moneta Multi Caps
- Moneta Long Short
- Moneta Micro Entreprises
- MME 2026
- MME 2027

Selon les fonds gérés, la méthode de calcul de la note ESG finale du fonds peut différer :

- **Méthode 1 : Calcul de la note VIDA sur les fonds longs**

$$\text{Note VIDA du portefeuille} = \frac{\sum \text{Poids de l'instrument (en \% de l'actif net)} \times \text{Note VIDA de l'instrument}}{\sum \text{Poids des instruments notés}}$$

NB : les sociétés non notées sont écartées du calcul, c'est pourquoi la moyenne pondérée est rebasée par le pourcentage d'actifs effectivement notés.

- **Méthode 2 : Calcul de la note VIDA sur les fonds long/short**

$$\begin{aligned} \text{Note VIDA du portefeuille} &= [\text{Exposition brute Poche actions longue} \times \text{Note VIDA Poche actions longue}] \\ &- [\text{Exposition brute Poche actions short} \times \text{Note VIDA Poche actions short}] \\ &+ [(1 - \text{Exposition nette}) \times \text{Note VIDA Poche crédit}] \end{aligned}$$

où : $\text{Exposition nette} = (\text{Expo. brute Poche actions longue}) - (\text{Expo. brute Poche actions short})$

et où les notes VIDA des poches (actions longue et short, crédit) sont calculées en appliquant la méthode de calcul appliquée aux fonds longs (méthode 1 présentée ci-dessus).

Voici une synthèse des fonds appliquant la notation VIDA et des méthodes de calcul associées à chacun d'entre eux :

| Fonds | Méthode de calcul |
|--------------------------|-------------------|
| Moneta Multi Caps | Méthode 1 |
| Moneta Long Short | Méthode 2 |
| Moneta Micro Entreprises | Méthode 1 |
| MME 2026 | Méthode 1 |
| MME 2027 | Méthode 1 |

c) Indices de référence VIDA et méthodes de calcul associées

Moneta AM compare la performance extra-financière de ses fonds à des indices retenus pour l'occasion et qui sont nommés « Indices de référence VIDA ». Ces Indices peuvent différer des indices de référence employés pour la comparaison des performances financières des fonds : ils sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Il est important de noter que ces Indices ne tiennent pas compte de critères ESG dans leur composition et leur pondération.

| Fonds | Indice de référence VIDA |
|--------------------------|---------------------------------|
| Moneta Multi Caps | SBF 120 ⁽¹⁾ |
| Moneta Long Short | Indice composite ⁽²⁾ |
| Moneta Micro Entreprises | SBF 120 ⁽¹⁾ |
| MME 2026 | SBF 120 ⁽¹⁾ |
| MME 2027 | SBF 120 ⁽¹⁾ |

(1) Note VIDA calculée suivant la Méthode de calcul 1, présentée ci-dessus au point II.b

(2) suivant la Méthode de calcul présentée ci-dessous

Construction de l'Indice de référence VIDA du fonds Moneta Long Short

La **note ESG de l'Indice de référence VIDA** est calculée de la sorte :

40% de la note VIDA du Stoxx Europe 600 + 60% note VIDA d'un indice composite crédit.

La méthodologie de composition du Stoxx Europe 600 est disponible auprès du site internet de Stoxx (www.stoxx.com).

L'indice composite crédit propriétaire a été défini de manière à s'approcher de la structure habituelle de la poche de placement de trésorerie du fonds, et est calculé de la sorte :

75% de sociétés non-financières + 25% sociétés financières

Les critères retenus pour la construction des deux composantes de l'indice composite crédit (sociétés non-financières et sociétés financières) sont les suivants :

- Obligations libellées en euro, de pays d'Europe de l'Ouest (hors Grèce)
- Maturité inférieure ou égale à 2 ans
- Souche supérieure ou égale à 100 millions d'euros
- Emetteur coté en bourse
- Filtre sectoriel : sociétés non-financières ou sociétés financières (selon la composante)

Moneta AM utilise les données issues de Bloomberg pour récupérer les constituants respectant les critères exposés ci-dessus : le poids de chaque constituant au sein de la composante est défini comme le montant en valeur absolue du constituant (i.e. montant de l'émission en euro) rapporté à la somme des montants en valeur absolue des constituants identifiés.

Les notes VIDA du Stoxx Europe 600 et de l'indice composite crédit propriétaire sont calculées suivant la méthode appliquée aux fonds longs (voir méthode 1).

d) Exécution, contrôle et gouvernance de la notation ESG

Chaque Analyste a la responsabilité de la notation Moneta VIDA pour les sociétés de sa couverture de valeurs : au sein de chaque modèle de valorisation, l'Analyste tient à jour la grille de notation VIDA de la société concernée en fonction des informations collectées et des actualités impactant son analyse extra-financière. Cette grille contient les notes attribuées par l'Analyste, les réponses apportées pour chaque indicateur (réponse numérique ou réponse au sein d'une liste déroulante

selon les cas) ainsi que ses commentaires quand des éclaircissements sont nécessaires ou pour étayer les réponses et notes retenues.

Un fichier centralise la notation ESG de toutes les sociétés : il permet d'avoir une vue d'ensemble des notations, aussi bien au niveau des notes retenues que des réponses apportées aux différents indicateurs qui nourrissent les avis émis par critère de notation. Au sein de ce fichier de centralisation, les notes retenues par les Analystes sont comparées :

- **1) Aux notes des agences de notation ESG avec lesquelles Moneta AM travaille.** L'Analyste peut avoir une note finale différente de celle des agences de notation ESG voire s'en éloigner sensiblement. En effet, l'analyse menée est discrétionnaire et reflète l'opinion de l'Analyste (celle-ci étant étayée par ses recherches). Les divergences d'opinion proviennent d'un très grand nombre de facteurs parmi lesquels :
 - L'interprétation des données extra-financières n'est pas normée : la comparaison des données peut notamment être faite relativement à un secteur ou peut être absolue (i.e. sans tenir compte du secteur d'appartenance)
 - La perception du niveau de risque ou des opportunités peut différer selon la connaissance de la société et de son secteur
 - L'analyse de la Gouvernance fait appel à des jugements qualitatifs par nature quand il s'agit d'exprimer une opinion sur la qualité d'un track-record de dirigeants
 - La transparence et la qualité des données financières d'une société n'est pas un sujet toujours étudié par les agences de notation ESG et ces éléments ne sont donc pas reflétés dans leur notation
 - Des erreurs de jugement, qu'elles proviennent des agences de notation ESG ou de Moneta AM, peuvent également conduire à des opinions différentes

L'étude de ces divergences de notes et donc d'opinions enrichit l'analyse extra-financière. Une divergence qui ne pourrait être expliquée par des motifs explicites conduirait à une révision de la note retenue par l'Analyste.

- **2) Aux notes calculées à partir des réponses apportées aux différents indicateurs.** L'Analyste, sur un critère donné, peut avoir une note différente de cette note automatiquement calculée : cela peut être le résultat naturel du processus d'analyse discrétionnaire. En effet, il s'enrichit de données qui peuvent compléter les indicateurs retenus dans la grille et ainsi, pour un critère donné, les données additionnelles peuvent conduire l'Analyste à fixer une note différente de celle suggérée par les réponses aux indicateurs explicités dans la grille. En revanche, une divergence (entre la note fixée par l'Analyste et la note suggérée par les réponses aux indicateurs) qui ne saurait trouver de justification conduirait à une révision de la note par l'Analyste.

Ce fichier de centralisation permet donc d'assurer un contrôle de cohérence du processus de notation VIDA. A partir d'informations collectées au sein de ce fichier de centralisation (par exemple : écarts significatifs entre les notes retenues par les Analystes et les notes des agences de notation ESG ou les notes suggérées par les réponses), une revue des notations peut être décidée par le Responsable ESG ou réalisée lors de réunions collégiales (comprenant le Comité ESG Corporate) : cet exercice vise à s'assurer de la tenue d'une analyse homogène des enjeux ESG entre les différents Analystes de l'Equipe de Gestion. Au cas par cas, le Comité ESG Corporate peut solliciter les Analystes de l'Equipe de Gestion sur certaines sociétés notées afin de valider la démarche d'analyse et de notation.

Une révision annuelle de la grille de notation VIDA type est menée : ce travail permet d'interroger la pertinence des critères retenus et des indicateurs utilisés pour alimenter leur analyse. A l'occasion de ce travail, la grille type peut être modifiée afin de refléter l'opinion à date des critères et indicateurs les plus pertinents à mettre en place pour mener le travail d'analyse extra-financière. Ce travail de révision annuelle est mené sous la responsabilité du Responsable ESG et est validé par le Comité ESG Corporate.

En synthèse, l'organisation entourant la notation ESG s'établit de la manière suivante :

- **1)** Les Analystes sont chargés du contrôle de premier niveau : ils s'appuient sur des ressources techniques (contrôles présents au sein du fichier de centralisation VIDA) et informationnelles (agences de notation ESG, données récupérées auprès des analystes *sell-side*, etc.).
- **2)** Le Responsable ESG diffuse les connaissances, supervise l'exécution des Analystes et propose des évolutions de la Politique.
- **3)** Le Contrôle des Risques participe à la surveillance des notations.
- **4)** Le Comité ESG Corporate est chargé de superviser la mise en œuvre de la Politique et d'en valider ses évolutions.

III. Objectifs fixés

a) Objectifs au niveau des fonds gérés par Moneta AM appliquant la notation VIDA

Moneta VIDA a vocation à être un outil d'aide à la décision au quotidien dans le stock-picking, pouvant constituer un facteur supplémentaire dans la performance des fonds gérés par Moneta AM. Ainsi la note ESG fait partie des 4 critères qui guident les décisions d'investissement, à côté du potentiel de valorisation, du risque de l'investissement et de la liquidité des titres. Ainsi un titre très liquide, présentant un risque faible, un potentiel de valorisation important et une bonne note ESG aurait toutes les chances de figurer parmi les principales lignes de nos portefeuilles.

Pour orienter la sélection de valeurs vers des sociétés présentant des profils ESG de meilleure qualité relativement à la moyenne du marché (représenté par l'Indice de référence VIDA retenu), Moneta AM a décidé de fixer un objectif à l'échelle des portefeuilles : **chaque fonds appliquant la notation VIDA vise une note ESG supérieure à celle de son Indice de référence VIDA.**

b) Taux de couverture de la notation Moneta VIDA

Afin de s'assurer de la systématisation de l'approche extra-financière, Moneta AM s'astreint à couvrir un pourcentage minimum des investissements avec sa notation VIDA. En fonction des instruments utilisés, ces taux de couverture minimums varient. Un détail est présenté dans le tableau ci-dessous.

| Instruments | Taux de couverture | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|
| | Large Caps ⁽¹⁾ | Small et Mid Caps ⁽²⁾ |
| Actions et dérivés actions <i>(instruments dérivés, CFD/Equity swaps, titres intégrant des dérivés)</i> | >90% | >75% |
| Instruments de dette <i>(TCN, instruments du marché monétaire, obligations)</i> | Investment Grade ⁽³⁾ | High Yield ⁽³⁾ |
| | >90% | >75% |
| Futures sur indice | 100% ⁽⁴⁾ | |
| Parts ou actions d'OPCVM | 100% | |
| Dépôts | Non noté | |

(1) sociétés de grande capitalisation (supérieure à 10 milliards d'euros)

(2) sociétés de petite et moyenne capitalisation (inférieure ou égale à 10 milliards d'euros)

(3) « Investment Grade » et « High Yield » font référence aux notations de crédit telles que définies par les agences de notation de crédit (S&P, Moody's et Fitch)

(4) en ce qui concerne les futures sur indice, un raisonnement par transparence s'applique

A noter : pour le fonds Moneta Long Short, ces taux de couverture s'appliquent individuellement aux poches longue, short et crédit (et non pas sur l'ensemble des lignes de manière indiscriminée). Cette contrainte permet d'assurer un niveau de couverture satisfaisant au niveau de chaque poche.

c) Fréquence de mise à jour de la notation Moneta VIDA

L'Equipe de Gestion veille à réaliser une mise à jour régulière de la note, au minimum annuelle, notamment après une rencontre avec la société ou la publication des documents universels d'enregistrement, qui sont une mine d'information servant en grande partie de base à notre jugement.

Dans le cas de la notation VIDA simplifiée, une mise à jour périodique est réalisée sous la responsabilité du Responsable ESG. L'actualisation effective des notes VIDA simplifiées dépend des mises à jour réalisées par le fournisseur de données ESG Moody's ESG Solutions (ex VigeoEiris) : il ne peut être exclu qu'une note VIDA simplifiée n'aie pas été mise à jour depuis plus d'un an.

IV. Système de notation ESG interne « Moneta VIDA »

a) Moneta VIDA : cadre de la notation détaillée

i) Construction de la grille de notation ESG

La notation des sociétés dans notre système « Moneta VIDA » est bâtie sur un ensemble d'indicateurs, critères et piliers regroupés au sein des 3 dimensions de l'ESG : Environnement, Social/Sociétal et Gouvernance. Est présentée ci-dessous la hiérarchie entre ces différents éléments de la notation, avec un exemple au sein de la dimension E :

- **Dimension** = Environnement
 - **Pilier** = Facteurs de croissance
 - **Critère** = Contribution de l'activité au développement durable sur le plan environnemental
 - **Indicateur** = Pourcentage d'alignement à la Taxonomie

En termes de fonctionnement, les données collectées au niveau des indicateurs permettent d'établir la note au niveau du critère. L'ensemble des notes des critères forment la note du pilier et l'ensemble des notes des piliers forment la note de la dimension. Que ce soit au niveau des piliers ou des dimensions, des pondérations ont été définies pour composer les notes.

Le tableau ci-dessous synthétise la grille de notation VIDA (sans en présenter une vision exhaustive).

| Environnement | Social | Gouvernance |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Facteurs de croissance | Culture d'entreprise | Organes de surveillance (CA/CS) |
| <p>1. Contribution de l'activité au développement durable sur le plan environnemental</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Alignement Taxonomie européenne ▪ Contribution à un objectif environnemental <p>2. Contribution de la thématique « développement durable sur le plan environnemental » à la croissance de la société</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Activités favorisées par la transition énergétique | <p>9. Actionnariat salarié</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accessibilité des plans d'actionnariat ▪ Représentation au Conseil <p>10. Attractivité et rétention</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Politiques de formation et d'inclusion ▪ Mesures d'intéressement <p>11. Santé et sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse des accidents du travail ▪ Politique autour de la santé/sécurité | <p>15. Qualité de l'organe de surveillance</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Niveau/complémentarité des compétences ▪ Taux de présence <p>16. Dissociation des rôles de Président et Directeur Général</p> <p>17. Indépendance</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Indépendance réelle des administrateurs indépendants <p>18. Alignement des intérêts avec les minoritaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Respect du droit des actionnaires minoritaires ▪ Investissement personnel des administrateurs |
| Facteurs de risques | Responsabilité sociétale | Direction |
| <p>3. Réchauffement climatique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Emissions GES, intensité carbone, impact taxe carbone potentielle ▪ Exposition combustibles fossiles <p>4. Ressources naturelles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Consommation d'eau ▪ Impacts sur/dépendances à la biodiversité <p>5. Pollution, déchets, économie circulaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Déchets dangereux, rejets dans l'eau ▪ Intégration dans l'économie circulaire <p>6. Risques de durabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Risques physiques, de transition et de responsabilité | <p>12. Controverses liées aux activités</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Implication dans des controverses graves ▪ Violations principes PMNU et/ou OCDE <p>13. Fiscalité</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Imposition effective <p>14. Risques vis-à-vis des parties prenantes</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Risques de transition réglementaires et de responsabilité ▪ Relations avec les fournisseurs | <p>19. Qualité de la Direction</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Qualité du track-record et compétences de la Direction ▪ Solidité de la structure managériale <p>20. Rémunération</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Adéquation avec la création de valeur long terme ▪ Pertinence/ambition des critères de rémunération variable <p>21. Alignement des intérêts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Actionnariat de la Direction (niveau, méthode d'acquisition, etc.) |
| Politique environnementale | | Transparence de l'information |
| <p>7. Appréciation de la politique environnementale</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectifs et mesures mises en place (pertinence, ambitions, etc.) ▪ Gouvernance <p>8. Résultats concrets et trajectoire récente</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Evolution des différents indicateurs | | <p>22. Facilité de lecture des comptes</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Stabilité des périmètres de reporting ▪ Recours à des indicateurs ajustés <p>23. Qualité de la communication financière/extra-financière</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accessibilité de la Direction/des Relations Investisseurs ▪ Quantité/qualité de l'information financières/extra-financières |

Représentation non exhaustive des indicateurs utilisés dans la grille de notation VIDA

Cette grille de notation permet ainsi de couvrir chacune des 3 dimensions de l'ESG. Les grands principes par dimension/pilier sont les suivants :

Dimension Environnementale

La note environnementale synthétise notre analyse de **trois piliers** que sont :

- **1) Les opportunités de croissance** : l'appréciation de ces opportunités correspond à l'analyse faite par Moneta AM du développement de produits et services « verts » par les sociétés. La collecte des données d'alignement à la Taxonomie permet de se forger une opinion sur le sujet, sans que cela soit la seule méthode. C'est également au sein de ce pilier que Moneta AM détermine la contribution à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental (au sens de l'article 2(17) du Règlement SFDR), première étape pour déterminer si une société peut être qualifiée d'investissement durable.

- **2) Les facteurs de risques** : l'analyse des facteurs de risque privilégie des indicateurs relatifs à l'empreinte environnementale des sociétés. Sont étudiées différentes composantes de cette empreinte : la contribution au réchauffement climatique, l'interaction de la société avec les ressources naturelles et le degré d'intégration de la société dans une économie circulaire (notamment en termes de production de déchets). L'étude de ces composantes permet aux Analystes de se forger une opinion sur les risques financiers auxquelles la société pourrait faire face et sur l'impact de la société sur l'environnement. Pour compléter cette analyse, les Analystes explicitent l'exposition de la société aux risques de durabilité.
- **3) La politique environnementale des sociétés** (incluant les résultats de cette politique) : Moneta AM porte une appréciation sur les politiques environnementales des entreprises et leurs trajectoires en termes de résultats. Au sein de ce pilier, Moneta AM met l'accent sur les réalisations concrètes, ayant un impact sensible relativement à la taille de l'émetteur, et tient compte des ressources que chaque société est en mesure de déployer, sans offrir de passe-droit aux sociétés qui n'entament aucune démarche positive.

Dimension Sociale/Sociétale

La note sociale/sociétale synthétise notre analyse de **deux piliers** que sont :

- **1) La culture de l'entreprise** : Moneta AM retient des indicateurs quantitatifs et qualitatifs sur la santé et la sécurité au travail, l'attractivité et la rétention et le développement de l'actionariat salarié. C'est au sein de ce pilier que Moneta AM se forge une opinion sur la culture d'entreprise au sens large, une composante importante de la création de valeur au sein des sociétés. En effet, une solide culture d'entreprise présente le bénéfice principal d'attirer et retenir des talents : dans des contextes de tensions salariales (pénurie de main d'œuvre compétente), c'est un atout.
- **2) La responsabilité vis-à-vis de la Société civile et les risques vis-à-vis de toutes les parties prenantes** : afin de valoriser la responsabilité sociétale des entreprises, source de risques et d'opportunités, les Analystes scrutent l'historique des controverses passées, en cours et potentielles, et ce de toute nature, et ils notent le risque d'impact financier liées à celles-ci. Ils analysent également les entreprises sous l'angle de leurs relations avec leurs fournisseurs, leurs clients consommateurs et la Société civile de manière générale afin de couvrir l'ensemble des parties prenantes dans notre analyse ; nous étudions également les risques réglementaires non liés à l'environnement, la promotion du développement ou encore la contribution à des causes d'intérêt général.

Dimension Gouvernance

La gouvernance est essentielle à la durabilité des entreprises : il est important de souligner qu'il s'agit d'une dimension qui s'exprime également dans les dimensions Environnementale et Sociale. En effet, chaque entreprise est la somme des décisions de ses Dirigeants. La note de gouvernance synthétise notre analyse de **trois piliers** que sont :

- **1) L'analyse des Organes de surveillance** : les Analystes étudient la structure du Conseil d'administration (ou de surveillance), tant en termes de légitimité des administrateurs (compétences, participation effective aux réunions) que d'indépendance et d'alignement avec les intérêts des actionnaires minoritaires. Ce travail d'analyse vise à vérifier qu'il existe bien au sein de la société un contre-pouvoir effectif et pertinent face à l'équipe de direction. Un Conseil d'administration sain doit notamment être constitué de comités (de rémunération, d'audit, etc.) réalisant leurs missions avec diligence, compétence et dans l'esprit d'une préservation des intérêts long terme de l'entreprise.
- **2) L'analyse de la Direction** : Moneta AM se fait une opinion sur les mérites de la Direction (qualités et réalisations) puis statue sur l'adéquation de sa rémunération vis-à-vis des constats dressés. Les Analystes s'intéressent également à la structure de la rémunération afin de vérifier qu'elle est compatible avec la création de valeur à long terme pour les actionnaires. Dans les deux cas (étude des mérites et analyse de la rémunération), dans son appréciation court terme, Moneta AM adopte une vision détachée de la performance boursière qui peut momentanément ne pas refléter la création de valeur à long terme.
- **3) La transparence de l'information financière et extra-financière** : au sein de ce pilier, Moneta AM utilise sa connaissance des sociétés afin de qualifier leurs pratiques en matière de communication financière et extra-financière. Moneta AM exploite notamment son expertise de stock-picker et son long historique d'investisseur pour se forger une opinion sur le sujet de la communication financière (pratiques comptables, sincérité de la communication, etc.) : il s'agit d'un domaine souvent délaissé par les agences de notation ESG et qui pourtant offre une perspective unique sur la culture interne. En effet, une communication financière trompeuse ou le recours trop fréquent à des indicateurs ajustés sont autant d'indices de dysfonctionnements internes en termes de Gouvernance. Ce travail est également appliqué aux

données extra-financières : Moneta AM reconnaît toutefois que le degré de maturité sur ces données est logiquement moins important et s'attache donc à la transparence et aux explications complémentaires que les entreprises publient.

ii) Echelle de notation

L'échelle de détermination de chaque note va de 0 à 5, avec la traduction qualitative suivante :

| Guide de détermination des notes | | | |
|----------------------------------|-----------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| Note | Appréciation générale | Appréciation d'un risque | Appréciation d'une opportunité |
| 5 | Très bon | Risque quasi nul | Très importante |
| 4 | Bon | Très peu risqué | Importante |
| 3 | Correct | Peu risqué | Moyenne |
| 2 | Médiocre | Risqué | Limitée |
| 1 | Mauvais | Très Risqué | Très limitée |
| 0 | Très mauvais | Risque sensible et matérialisé | Aucune opportunité |

iii) Formation de la note ESG

La note ESG de chaque entreprise est le résultat d'une moyenne pondérée des notes de chaque dimension E, S et G. En fonction des sociétés, l'Analyste en charge de la notation identifiera l'enjeu majeur de la notation. A titre d'exemple, une société industrielle fortement émettrice de gaz à effet de serre et sans problème social apparent sera avant tout concernée par l'enjeu Environnemental qui sera son premier facteur de risque. Ainsi, en formant la notation, il convient de surpondérer l'enjeu majeur identifié afin de mieux tenir compte des risques et opportunités spécifiques à chaque situation.

Toutefois, la Gouvernance reste pour toutes les sociétés étudiées un enjeu surveillé, y compris pour celles dont l'enjeu prépondérant concerne les deux autres dimensions de la note. Cependant, dans certains cas, la Gouvernance peut devenir le point focal de l'analyse : si des événements matériels justifient qu'une attention particulière soit accordée à cet enjeu, les sociétés concernées pourront alors être mises sous surveillance et ainsi verront la dimension Gouvernance surpondérée au sein de leur notation.

Enfin, dans l'exercice de notation, les Analystes font face à un segment spécifique : c'est celui des holdings. De par leur nature, ces sociétés font l'objet d'une approche différente : Moneta AM considère que les holdings diversifiées (1) sont avant tout concernées par des problématiques de Gouvernance tandis que les holdings concentrées (2) doivent être elles étudiées au regard des caractéristiques de leur actif principal (approche par transparence, tout en attachant une attention particulière à la Gouvernance propre de la holding).

L'ensemble des cas de figure vous est présenté dans le tableau suivant :

| Dimension | Enjeu prépondérant | | | Mise sous surveillance | Cas particulier des holdings | |
|-----------|--------------------|------------|-------------|------------------------|------------------------------|------------------------|
| | Environnement | Social | Envt/Social | Gouvernance | Holding diversifiée (1) | Holding concentrée (2) |
| E | 40% | 30% | 35% | 25% | 10% | par transparence |
| S | 30% | 40% | 35% | 25% | 10% | par transparence |
| G | 30% | 30% | 30% | 50% | 80% | par transparence |

(1) Société dont l'actif principal représente moins des 2/3 de la valeur de la société

(2) Société dont le principal actif représente plus des 2/3 de la valeur de la société : les pondérations retenues pour les 3 dimensions dépendent des caractéristiques de l'actif principal (dominante industrielle ou de services).

Les notes des dimensions E et S sont celle du principal actif, la note de la dimension G est celle de la holding (ou du principal actif pour certains critères, si cela est plus pertinent).

La notation de chaque dimension (E, S et G) est la résultante d'une moyenne pondérée des trois piliers, eux-mêmes calculés par l'agrégation des notes des différents critères retenus dans chaque pilier.

Un bonus/malus de -1 à +1 peut exceptionnellement impacter la note de chaque dimension, lorsqu'il existe des situations ou critères spécifiques à une société qui ne sont pas pris en compte dans les critères standards de notation prévus par Moneta VIDA, ou en cas de points de satisfaction ou de déceptions qui méritent d'être particulièrement impactant pour la note, au-delà des pondérations existantes.

b) Moneta VIDA : cadre de la notation simplifiée

Pour compléter la mise en place de la notation VIDA détaillée (point a), Moneta AM a mis en place une **notation VIDA dite simplifiée** : il s'agit d'une ventilation des données issues de Moody's ESG Solutions (ex VigeoEiris), en les adaptant au cadre de notation propriétaire Moneta VIDA (critères retenus, pondérations, etc.). En raison de l'hétérogénéité des indicateurs employés (i.e. tous les indicateurs employés par Moneta AM ne figurent pas parmi la liste des indicateurs employés par Moody's ESG Solutions), il peut y avoir des divergences dans les critères retenus. Moneta AM veille à ce que ces divergences n'affectent pas l'état d'esprit de la grille d'analyse VIDA, à savoir une évaluation réalisée sous l'angle des principes et de la matérialité financière.

Moneta AM vise une couverture significative via la notation VIDA détaillée : la notation VIDA simplifiée est donc employée avec mesure. Deux cas de figure sont identifiés pour l'usage de la notation VIDA simplifiée :

- La notation de certains Indices de référence VIDA : certains indices sont constitués d'un nombre de valeurs important ce qui empêche de viser raisonnablement un taux de couverture significatif (des notations VIDA détaillées rapportées à l'ensemble des notations VIDA détaillées et simplifiées). En effet, le process de notation VIDA détaillée exige une connaissance approfondie des sociétés, une rigueur d'analyse et donc un investissement de temps conséquent : réaliser ce travail sur un nombre de valeurs important et potentiellement non couvertes naturellement par l'Equipe de Gestion n'est pas envisageable.
- Un usage temporaire : le process de notation VIDA détaillée requiert un temps plus ou moins conséquent selon les sociétés (complexité des business models, opportunités et défis plus ou moins nombreux, etc.) ; en attendant que ce process soit réalisé par l'Analyste en charge de la valeur, Moneta AM peut temporairement recourir à la notation VIDA simplifiée afin de se faire une première opinion quant au profil ESG de l'instrument concerné.

c) Modèle de notation des OPC

Moneta AM peut également investir dans des OPC gérés par des entités externes (dans les limites établies au sein des prospectus des fonds commercialisés par Moneta AM). Il s'agit généralement d'OPC obligataires, monétaires ou monétaires court terme pour gérer la trésorerie.

Un modèle de notation spécifique est appliqué aux OPC et retient les critères de notation suivants :

| Note | Politique ESG au niveau de la société | Politique ESG au niveau du fonds | Politique d'exclusions | Notation ESG des émetteurs | Objectifs ESG clairement établis | Catégorie SFDR / Labels |
|------|---------------------------------------|----------------------------------|------------------------|----------------------------|----------------------------------|---------------------------------------------------|
| 0/5 | Non | Non | Non | Non | Non | Fonds Article 6 |
| 1/5 | Oui | Non | Non | Non | Non | Fonds Article 6 |
| 2/5 | Oui | Oui (limitée) | Oui | Non | Non | Fonds Article 6 |
| 3/5 | Oui | Oui (moyenne) | Oui | Oui | Non | Fonds Article 6 |
| 4/5 | Oui | Oui (avancée) | Oui | Oui | Oui | Fonds Article 8 |
| 5/5 | Oui | Oui (avancée) | Oui | Oui | Oui | Fonds Article 8 + Label <u>ou</u> Fonds Article 9 |

d) Application des notes en fonction des types d'instruments

Moneta AM est investi sur une variété de catégories d'actifs parmi lesquels :

- Actions (hors dérivés)
- Instruments dérivés (hors CFD/Equity swaps)
- Equity Swap (contrat d'échange sur action) ou CFD
- Titres intégrant des dérivés (bons de souscription d'actions, titres de créance qui disposent de modalités de remboursement anticipé, etc.)
- Titres de créances (TCN) et instruments du marché monétaire
- Obligations

- Parts ou actions d'OPC
- Dépôts

En ce qui concerne les actions, les dérivés actions et les instruments de dette (TCN, instruments du marché monétaire, obligations), Moneta AM attribue à l'instrument la note « Moneta VIDA » de l'émetteur.

En ce qui concerne les parts ou actions d'OPC, une méthodologie simplifiée de notation ESG a été mise en place (cf. ci-dessous « Modèle de notation des OPC »). Dans ce cas de figure, c'est bien l'OPC en question qui est noté et non l'émetteur.

En ce qui concerne les dépôts, ces derniers n'entrent pas dans le périmètre de notation ESG.

e) Impact de la notation VIDA sur les valorisations et le process de gestion

La notation ESG des entreprises fait partie intégrante du process d'analyse des sociétés et entre en compte dans la décision de pondération des lignes dans les fonds. Ainsi, une société sur laquelle nous décelons un potentiel de hausse important et qui bénéficie d'une note Moneta VIDA élevée aura vocation à être fortement représentée dans les fonds, dans la limite de la liquidité des titres cotés de la société et des risques de l'investissement.

En ce qui concerne son impact direct sur la valorisation des sociétés, le process de notation Moneta VIDA peut avoir, au cas par cas, une incidence directe sur les objectifs de cours des sociétés, 1) soit par modifications des projections financières (croissance, marge, dépenses d'investissement, etc.) ou 2) soit par des modifications des paramètres de valorisation (beta dans les DCF, des décotes sur les valorisations par SOP ou par multiples).

A titre d'exemples (liste non exhaustive des impacts possibles) :

- Une société peut opérer une activité qui sera sensiblement et positivement impactée par la montée des préoccupations environnementales (bonne note probable dans Environnement/Facteurs de croissance) : l'Analyste pourra en tenir compte dans l'hypothèse de croissance de chiffre d'affaires.
- Une société peut souffrir d'un taux de turnover élevé : l'Analyste peut en tenir compte dans son hypothèse de marge opérationnelle long terme, en estimant que la société pourrait devoir revoir à la hausse la rémunération de ses salariés pour abaisser ce turnover afin d'assurer la croissance de son activité.
- Une société peut souffrir d'une Gouvernance jugée incompétente : l'Analyste peut en tenir compte en appliquant une décote sur le multiple de valorisation retenu.

Ces impacts ne sont pas mécaniques et entrent dans le cadre de l'analyse discrétionnaire effectuée sur chaque société : ils reflètent la meilleure estimation de l'Analyste en charge de la couverture de la valeur. Moneta AM reconnaît que certains indicateurs et critères restent difficiles à retranscrire en hypothèses quantitatives ; dans ces cas de figure, l'étude de ces paramètres influence tout de même l'appréciation des risques de l'investissement.

La notation VIDA peut donc impacter trois des quatre critères de la sélection de valeur :

- Le potentiel de valorisation via les impacts décrits précédemment
- Le niveau de risque perçu puisque l'analyse ESG étoffe l'analyse des risques
- L'appréciation du profil ESG via la notation VIDA elle-même

Seul le critère de liquidité n'est pas affecté par la notation VIDA : il s'agit d'un paramètre observé sur le marché (volumes d'échange).

V. Investissement durable sur le plan environnemental au sens de l'article 2(17) du Règlement SFDR

Moneta AM a mis en place une méthodologie pour qualifier un investissement de durable ayant un objectif environnemental au sens de l'Article 2(17) du Règlement SFDR. Cette méthodologie est intégrée au sein de la notation VIDA et est composée de trois étapes à valider :

- 1) Contribution à un objectif environnemental : l'Equipe de Gestion détermine pour chaque société si celle-ci exerce une activité ayant une contribution positive à un objectif environnemental (impact climat favorable via une réduction des émissions GES, contribution à l'économie circulaire via l'utilisation efficace des ressources ou le recyclage, etc.). L'importance de cette contribution peut être mesurée par le chiffre d'affaires généré en priorité, ou par le biais des

investissements réalisés quand cela s'avère plus pertinent. Par exemple, une société ayant une activité fortement émettrice de GES (industrie métallurgique par exemple) peut déployer des investissements importants pour réduire ses émissions en modernisant son outil de production : dans ce cas de figure, et quand la société concernée est en mesure d'objectiver des améliorations significatives, Moneta AM juge judicieux d'étudier la contribution environnementale de l'activité sous l'angle des dépenses d'investissements. A noter : pour le calcul de la proportion d'investissements durables à l'échelle du fonds, Moneta AM ne retient que les sociétés bénéficiaires d'investissements dont la part de l'activité contributrice à un objectif environnemental est non-négligeable.

- 2) Absence de préjudice important allant à l'encontre des objectifs d'investissement durable : en s'appuyant sur un ensemble d'indicateurs E/S (repris au sein de la notation ESG « Moneta VIDA ») dont les Principales Incidences Négatives, l'Equipe de Gestion détermine si l'une des activités de la société est susceptible de porter atteinte à un des objectifs d'investissement durable, que ce soit dans les domaines environnemental ou social. Si une atteinte potentielle est présumée ou vérifiée, la société ne pourra pas être identifiée comme étant positivement contributrice à un objectif de développement durable (quand bien même une partie de son activité aurait une contribution positive, y compris significative).
- 3) Bonnes pratiques de Gouvernance : en s'appuyant sur un ensemble d'indicateurs de gouvernance (repris au sein de Moneta VIDA) dont les Principales Incidences Négatives, l'Equipe de Gestion détermine si les pratiques de gouvernance en place répondent à des standards minimaux (respect de certaines conventions internationales, respect du droit des salariés, etc.).

L'ensemble de cette analyse et de ces contrôles sont réalisées dans le cadre de la notation ESG « Moneta VIDA ». Quand ces trois étapes sont validées, la société peut être considérée comme un investissement durable ayant un objectif environnemental au sens de l'Article 2(17) du Règlement SFDR.

VI. Données et méthodes : sources, limites, due diligence

a) Sources et traitement des données

Afin de garantir la qualité des données utilisées, Moneta AM prélève directement les données dans les rapports annuels des sociétés. A défaut, Moneta AM travaille avec des fournisseurs de données reconnus pour la fiabilité des données collectées ou estimées :

- Moody's ESG Solutions (anciennement VigeoEiris)
- Sustainalytics
- CDP
- S&P Trucost
- ISS (*proxy advisor* pour les votes)
- Proxinvest (*proxy advisor* pour les votes)

Moneta AM a également mis en place certaines mesures pour améliorer le traitement des données et garantir leur qualité :

- 1) Dans le cadre de la notation ESG « Moneta VIDA », si une donnée paraît erronée, un contrôle de cohérence peut rapidement être réalisé car les Gérants et Analystes suivent généralement plusieurs sociétés d'un même secteur, ce qui leur permet de détecter une anomalie. En cas d'anomalie, l'Equipe de Gestion peut recourir à sa bonne connaissance des sociétés pour émettre une opinion informée lui permettant de combler l'absence de données fiables.
- 2) Par ailleurs, les données collectées dans le cadre de la notation ESG « Moneta VIDA » alimentent l'analyse discrétionnaire des Analystes. L'Equipe de Gestion s'appuie ainsi sur ces données pour se forger une opinion sur la note à attribuer à l'émetteur, permettant d'éviter un process automatique et non réfléchi. Les éventuelles aberrations quantitatives ne biaisent donc pas la notation finale.
- 3) Nous privilégions les données publiées par les émetteurs ; la proportion de nos données estimées est négligeable. En l'absence de données, les Analystes vont raisonner par comparables et selon leur propre connaissance des sociétés. Cependant, certaines données fournies par les fournisseurs ESG peuvent être des estimations, sans que nous puissions en déterminer la quantité.

Pour compléter le travail de recherche, l'Equipe de Gestion collecte également des données en dehors des publications financières/extra-financières des sociétés. Sans que cela constitue une liste exhaustive, voici les sources de données qui peuvent alimenter le travail de recherche :

- Les échanges avec les analystes *sell-side* couvrant les sociétés
- Les articles paraissant dans la presse locale/nationale/internationale
- Des discussions avec des experts sectoriels
- Les données provenant de sites spécialisés par industrie
- Les statistiques collectées par l'Equipe de Gestion

b) Limites aux méthodes et aux données

Les limites aux méthodes et aux données identifiées par Moneta AM sont présentées ci-dessous. Elles reflètent celles qui ont été identifiées à ce jour : des limites non détectées par l'Equipe de Gestion peuvent exister.

Dans le cas des petites et moyennes capitalisations, Moneta AM constate que les données sont en moyenne peu exhaustives. Les sociétés de petites et moyennes capitalisations ne bénéficient pas de moyens équivalents aux sociétés de grande capitalisation pour produire des publications de données extra-financières étoffées : cette limitation pénalise les sociétés de petites et moyennes capitalisations et ne leur permet pas de prétendre aux meilleures notes auprès des fournisseurs ESG, quand bien même des actions concrètes et positives seraient menées par les sociétés en question. Afin de corriger ce biais, l'Equipe de Gestion s'efforce de donner des notes correspondant à sa perception des problématiques ESG chez ces émetteurs. En l'absence de données publiées, cette approche repose donc sur la qualité du jugement de l'Equipe de Gestion : le profil d'un émetteur peut par conséquent être mal évalué.

Plus généralement, la notation ESG « Moneta VIDA » est un process discrétionnaire : il s'agit d'une grille qui guide l'analyse mais qui ne prévient pas l'oubli éventuel d'un risque ou d'une opportunité en ce qui concerne un sujet matériel.

Plusieurs autres limites concernent plus directement les données :

- Les données ESG des émetteurs sont, pour certaines d'entre elles, nécessairement estimées. C'est le cas notamment des émissions GES où des estimations sont nécessaires pour fournir une mesure globale. Par exemple, les émissions GES liées à l'électricité consommée sont obtenues à partir de moyennes d'émissions GES observées sur le réseau national (fonction du mix énergétique de la zone concernée) : elles ne reflètent pas en permanence la réalité du mix énergétique local.
- En fonction des données considérées, le degré de maturité peut être faible : par exemple, le périmètre retenu et le mode de calcul/d'estimation peuvent évoluer au fil des années. Par conséquent, les données peuvent ne pas refléter la réalité et être revues a posteriori, à la hausse ou à la baisse.
- Au sein d'un même secteur, les sociétés peuvent recourir à des méthodes de calcul différentes quand il s'agit de produire des données quantitatives : l'absence d'harmonie dans les méthodes utilisées pénalise la comparabilité entre sociétés d'un même secteur (cela peut aussi être le cas entre sociétés de secteurs différents).

L'exactitude des données ne peut être assurée ce qui peut entraîner des analyses fondées sur des bases erronées.

c) Diligence raisonnable

Moneta AM recourt à plusieurs moyens afin de mettre en œuvre une diligence raisonnable concernant les actifs sous-jacents, notamment sur la notation ESG « Moneta VIDA ».

- 1) Moneta AM a pour objectif de mettre à jour au moins une fois par an la notation ESG « Moneta VIDA » de chaque société bénéficiaire d'investissement. Un contrôle de la « fraîcheur » des notes est en place. Cette exigence permet de revisiter les notations afin de ne pas figer des situations qui peuvent évoluer dans le temps : le profil ESG d'un émetteur peut se détériorer ou s'améliorer.
- 2) La récupération des notations externes de certains fournisseurs ESG puis la comparaison avec les notations internes « Moneta VIDA » permet de mettre en lumière d'éventuelles différences de position : ces constats alimentent la réflexion et permettent de détecter des incohérences. Des divergences peuvent demeurer à l'issue de ce processus de comparaison : Moneta AM revendique une indépendance d'esprit dans son exercice de notation tant que la position retenue est étayée par des arguments raisonnables.

- 3) La récupération des données « brutes » des fournisseurs ESG (analyses) est également un moyen de vérifier que des sujets essentiels n'ont pas été oubliés par l'Equipe de Gestion. Cette récupération participe donc à la complétude de l'analyse extra-financière.
- 4) De plus, les Analystes qui se chargent de la notation ESG connaissent bien les sociétés bénéficiaires d'investissement : cela leur permet d'avoir une vue d'ensemble des sujets clés et de ne pas déléguer la notation à une personne tierce qui pourrait ne pas avoir toutes les connaissances nécessaires.